

# LA RÉGION VOUS ACCOMPAGNE SUR VOS PROJETS EUROPÉENS OBJECTIF EUROPE



© Getty Image - lafor



**RÉGION  
PAYS  
DE  
LA LOIRE**

# OBJECTIF EUROPE, C'EST QUOI ?

Le dispositif Objectif Europe est une **offre d'accompagnement**, par des experts consultants, prise en charge par la Région, **à destination des porteurs de projets européens** qui ciblent les programmes sectoriels (ex : LIFE, Erasmus+, Europe Creative, Horizon Europe, EIC...) et les programmes de coopération territoriale (Interreg) alloués par la Commission européenne. Les fonds structurels directement générés par le Conseil régional (FEDER, FEADER, FSE, FEAMPA, FTJ, REACT EU) ne sont donc pas concernés.

## OBJECTIF EUROPE PROPOSE DEUX FORFAITS

- **30 heures** pour les partenaires de projets qui ne sont pas familiers de ces dispositifs et souhaitent être accompagnés dans la constitution du dossier de candidature européen ;
- **60 heures** pour les structures coordinatrices de projet.

Les cabinets experts sont mandatés par la Région pour conseiller et relire les dossiers sur les thématiques suivantes :

- innovation, recherche et compétitivité des entreprises ;
- environnement et transition énergétique ;
- jeunesse, citoyenneté, formation, emploi, culture...

Cet accompagnement peut porter sur différentes étapes du projet en fonction de vos besoins : relectures et préconisations, recherche de partenaires, constitution de consortium, structuration de parties stratégiques (budget, plan de travail...), etc.

## UN DISPOSITIF SIMPLE ET RÉACTIF

La Région a sélectionné 3 prestataires au regard de leur expertise. Elle s'engage à ce que les dossiers soient traités dans **un délai de 10 jours** ouvrés à compter de leur complétude.

## À QUI S'ADRESSE LE DISPOSITIF OBJECTIF EUROPE ?

À tout acteur local souhaitant répondre à un appel à projets relevant de programmes européens sectoriels (hors fonds directement gérés par le Conseil régional). Ces acteurs doivent notamment remplir les conditions suivantes :

- être basé en Pays de la Loire ;
- avoir au moins un an d'existence ;
- être dans une situation financière saine ;
- être à jour de leurs cotisations sociales et fiscales.

## COMMENT CANDIDATER ?

Il suffit de remplir un dossier de candidature sur [paysdelaloire.fr/les-aides/objectif-europe](http://paysdelaloire.fr/les-aides/objectif-europe).

Les demandes seront ensuite instruites par le service Action européenne de la Région. Si le dossier est sélectionné, la Région mettra en contact la structure ligérienne avec le cabinet de consultants retenu selon les termes du règlement d'intervention.



### CONTACTS

[objectifeurope@paysdelaloire.fr](mailto:objectifeurope@paysdelaloire.fr)

02 28 20 54 04

[europe.paysdelaloire.fr](http://europe.paysdelaloire.fr)

